



CREULLY SUR SEULLES

Elus : 38
Présents : 21
Absents : 17
Procurations : 05
Votants : 26

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 27 août à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale de la commune déléguée de Saint Gabriel Brécy, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune nouvelle de Creully sur Seulles.

Présents : Thierry OZENNE, Maire. Yves JULIEN, Jean-Paul BÉRON, Franck DUROCHER Maires délégués. Christine LEGUERN, Jacky CARRÉ, Katia OMONT, Cyrille MAUDUIT, Edmond GILOT, Maires-adjoint. Pascale DUCROCQ, Patrick BARETTE, Yves BERNARD, Antoinette DUCLOS, Gérard GARIAN, Jean LEFRANCOIS, Thierry LEROY, Alain COUZIN, Claudine VANSTAEN, Pierre FERAL, Françoise MORVAN, Yolande PICARD,

Procurations : Dominique GILLES à Antoinette DUCLOS, Nathalie GAUTIER à Cyrille MAUDUIT, Madelaine LAISNE à Claudine VANSTAEN, Régis LEFRANCOIS à Jean LEFRANCOIS, Virgine SARTORIO à Thierry OZENNE

Absents : Geneviève SIRISER, Hubert THOMAS, Mélanie BEKAERT, Laurence COLLET, Mathilde FAUCHIER-DELAVIGNE, Nicole MICHEL, Alexandre RAY, Geoffrey RENOUF, Christelle LE COADOU, Patrick SENEAL, ETIENNE Lydie, LOUIS Bernard

Secrétaire : Christine LE GUERN

Monsieur le Maire demande à l'assemblée, qui accepte à l'unanimité, d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Gite Moulin

1) Désignation du secrétaire de séance : Christine LE GUERN

2) Compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2019 adopté à l'unanimité

3) Renouvellement conventions de prêt salle polyvalente St Gabriel Brécy (TAI CHI et FCB ateliers cirques)

Demande de renouvellement de la convention dans les mêmes conditions que l'an passé :

- du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020
- 1 séance hebdomadaire
- 150 € pour l'année

Le conseil accepte à l'unanimité.

4) Subvention exceptionnelle Collège de Creully

Vu le courrier de Mme MANTECA du 28 juin 2019, le Maire demande à l'assemblée leur accord pour verser une subvention exceptionnelle de 1288.27 € pour effectuer des sorties pédagogiques (prorata 101 élèves du collège domiciliés à Creully sur Seulles). *Le conseil valide à l'unanimité cette subvention exceptionnelle.*

5) Programme de travaux de voirie et convention départementale RD 158C

Monsieur le Maire expose le projet de convention reçu par mail le 9 juillet autorisant la commune à réaliser des travaux sur le domaine départemental. Aménagement de la RD 158C en traversée d'agglomération de St Gabriel Brécy sur 550 mètres. *Le conseil valide à l'unanimité cette convention et autorise monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant.*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les rapports d'analyse des offres. L'Assemblée valide à l'unanimité les résultats des commissions d'appel d'offres et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'avancement du programme de travaux de voirie.

Aménagements de sécurité et déplacements doux

ENTREPRISE MARTRAGNY

213 910.31 €

Aménagements RD 35

ENTREPRISE MARTRAGNY

179 597.04 €

6) Convention bénévolat chauffeur minibus

Monsieur LAINÉ, pour des raisons personnelles n'a pas souhaité renouveler son CDD mais il souhaite continuer à effectuer les navettes du minibus bénévolement. Monsieur le maire informe le CM qu'une convention de bénévolat a été établie du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019. Le centre de gestion précise qu'une délibération n'est pas obligatoire pour valider cette convention mais monsieur le maire souhaite tout de même que le Conseil municipal se prononce sur cette convention et ses éventuels renouvellements si monsieur LAINE en fait la demande. *Le conseil valide à l'unanimité la présente convention et accepte son/ses renouvellement(s).*

7) Modification PLU

VU la délibération du 1^{er} mars prescrivant la révision du PLU ;
Vu le bilan de concertation ;
Vu le projet de révision ;
Vu le schéma de cohérence territorial du Bessin ;
Vu la décision du 4 juillet dernier de l'autorité environnementale concluant que le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale.

L'assemblée à l'unanimité :

- TIRE le bilan de concertation ;
- ARRETE le projet de révision
- PRECISE que le projet arrêté est prêt à être transmis aux personnes publiques associées.

Pour information, suite de la procédure :

- Réunion d'examen conjoint avec les PPA le 20 septembre prochain
- Soumission du projet à enquête publique (durée fixée par le maire 30 jours à 2 mois maximum) :
Le CM souhaite fixer cette durée à 32 jours
- Rapport et conclusion de l'enquête publique
- Approbation de la révision du PLU par délibération

8) Halle multi raquettes

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les derniers entretiens avec le maître d'œuvre et la société MATHIS, le terrain fait apparaître une zone d'enfouissement de déchets verts d'environ 250 m² (datant d'une quarantaine d'années). Le chantier est actuellement stoppé.

Vu la nature du sol, il convient de remplacer les pieux FENOX par des technopieux, ce changement de fondation modifie le prix du lot 2 (les autres lots ne seront pas impactés), soit un surcoût de 35 462 € HT, moins de 5% du cout initial du projet). La prochaine réunion de chantier est fixée au 11 septembre.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ce surcoût et autorise le Maire à signer tous documents et avenants.

9) Travaux assainissement RD 35

Après appel d'offres, la société SADE, sis rue de l'Industrie à Giberville a été retenue pour un montant de 47 763.60 € TTC. Travaux fin août – début septembre 2019. Estimation de base 29 970 €TTC.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le procès-verbal de la commission d'appel d'offres.

L'Assemblée valide à l'unanimité les résultats de la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires aux travaux d'assainissement de la RD35.

Travaux d'assainissement eaux usées RD 35	ENTREPRISE SADE - GIBERVILLE	39 803.00 € HT
--	-------------------------------------	-----------------------

10) Finances : DM

Il convient de réactualiser les dépenses en section de fonctionnement suite aux indications de la trésorerie.

Décisions modificatives – Budget assainissement Villiers		
Chp 67 - 671 : Charges exceptionnelles - 2 496.00 € - 3 368.86 €	Chp 011 – 617 : Etudes et recherches + 2 496.00 €	Chp 011 – 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires + 3 368.86 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

11) Gîte du Moulin

Le conseil municipal a l'unanimité décide de :

- Créer une régie Moulin
- Valider les tarifs votés par délibération du 21 mai 2019
- Autoriser le maire à passer une convention de mandat avec le prestataire Booking selon les conditions exposées par monsieur le Maire
- Autoriser le Maire à ouvrir un compte dépôt de fonds au trésor
- Autoriser le Maire à mettre en place le TPE
- Autoriser le maire à signer tous documents relatifs au fonctionnement de la régie

12) Informations et questions diverses

- Intervention de Yves JULIEN relative à l'Eglise de Villiers : Coordination des demandes de subventions - travaux 2021 Association Villiers mon patrimoine a récolté environ 10 000 € grâce à l'organisation de concerts, etc...
- Intervention Franck DUROCHER sur l'Eglise de St Gabriel : Pas d'assistance à maîtrise d'ouvrage mais sollicitation du CAUE ; Devis maison d'histoire : 44 000 TTC (dont échafaudage 7000 €), prévoir les demandes de subvention au département et les appels d'offres ;
- Minibus : les utilisateurs sollicitent le minibus pour des sorties extérieures à la commune, exemple : marché de Courseulles sur Mer 2 fois par semaine ;
- Forum des associations le 7 septembre prochain, une vingtaine d'associations seront présentes – 12h30 pot offert par la mairie ouverture à 14h ;
- 7 et 8 septembre championnat de France de Course d'Orientation au nouveau gymnase,
- Exposition « Voyages » LEFRANC du 20 au 27 septembre, Vernissage le 20 septembre à 18h00 au château 1^{er} étage ;
- Journées du patrimoine Week end du 21 septembre ;
- Réunion publique Don d'organes le 20/09 à 20h30 au château ;
- Point urbanisme :
 - Clos de l'Épinette 43 PC déposés et accordés sur 52 parcelles
 - Clos des muriers 4 PC déposés sur 13 lots (PA datant de 2013, reste arrêté de vente de lots à sortir pour valider l'achèvement du PA et accorder les PC, réunion avec les services à prévoir à la rentrée)
- Citernes enterrées : appel d'offres lancé – CAO le 20 septembre à 11h00 ;
- Démarchage d'AXA Mutuelle pour une mutuelle communale ;
- Installation d'un vendeur de produits italiens sur le marché du mercredi et éventuellement convention d'occupation du domaine public pour le vendredi ;
- Association cyclo cross Vigorienne, demande pour le 27 octobre ;
- Week end essentiels, St Gabriel Brécy Chapelle du Prieuré lieu de départ du rallye découverte du patrimoine de STM organisé par l'Office du Tourisme et concert 20h30 organisé par l'ADTLB le 14 septembre à Creully ;
- Intervention de Yolande PICARD relative au Poulailier qui souhaiterait connaître l'avancement du projet : Le nouveau Permis a été déposé le 17 juillet dernier, il est en cours d'instruction. Une visite a été organisée dans un poulailler similaire dans la Manche avec les plus proches habitants du futur site. Possibilité de faire une réunion publique à l'initiative du porteur de projet s'il le souhaite, une fois que l'instruction sera terminée.
- Intervention d'Edmond GILOT relative au feu d'artifice, étant donné que les festivités prévues le 7 juin n'ont pu se dérouler à cause des mauvaises conditions météo, les nocturnes du musée de la radio auront lieu fin octobre avec un concert, un feu d'artifice est prévu en juin prochain ;
- Point sur le musée de la radio fréquentation supérieure aux années précédentes, 37 500 € de subventions obtenues (Europe, département, région) pour 50 000 budgétés

Fin de séance 22h10